

## PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

ARRETE PREFECTORAL N° 12 63 12006 portant constitution du jury d'examen pour l'obtention du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers

## LE PREFET DU DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté Nor : INTE0300241A du 23 avril 2003 de Monsieur le Ministre de l'intérieur relatif aux jeunes sapeurs-pompiers,

SUR proposition du directeur Départemental des Services d'incendie et de Secours, chef du corps départemental,

#### ARRETE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Il est constitué un jury d'examen pour l'obtention du Brevet National de Jeunes Sapeurs-Pompiers.

<u>Article 2</u> : Le jury institué à l'article précédent est composé des membres suivants :

<u>Président</u>: Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et Secours des Pyrénées-Orientales ou un officier de sapeurs-pompiers professionnels le représentant.

- Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports ou son représentant,
- Monsieur Jean-Jacques CUNI, président de l'union départementale des sapeurspompiers des Pyrénées-Orientales,
- Monsieur José LOPEZ, major de sapeurs-pompiers professionnels en qualité d'officier de sapeurs-pompiers professionnels
- Monsieur Bernard BELBEZE, capitaine de sapeurs-pompiers volontaires en qualité d'officier de sapeurs-pompiers volontaires,
- Monsieur Christophe BANACH, caporal de sapeurs-pompiers professionnels, en qualité d'animateur de section de jeunes sapeurs-pompiers,

 $\underline{\textit{ARTICLE 3}}$ : Le jury se réunira le 9 mai 2006 au centre d'incendie et de secours de PERPIGNAN à 16h30

<u>ARTICLE 4</u>: Le jury s'adjoindra, en tant que de besoin, des examinateurs qui participeront aux délibérations avec voix consultative.

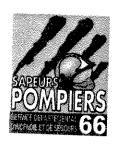
<u>ARTICLE 5</u>: Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, chef du corps départemental, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des Actes Administratifs.

Fait à Perpignan le,

3 1 MARS 2006

Le Préfet,

0017



## Direction Départementale 25 Services d'Incendie et de Secours

Groupement : Emplois Service : Formation

# BREVET NATIONAL DE JEUNES SAPEURS-POMPIERS SESSION 2005

Classement par ordre de mérite

Les candidats dont les noms suivent sont déclarés APTES aux épreuves du brevet, après délibération du jury en date du 9 mai 2006

01	NOM PRENOM	SECTION	Moyenne/20	
02	DE TORRES Arnaud	PERPIGNAN	16.83	
03	BAZILE Rachel	CERDAGNE	16.22	
	SUCH Loïc	LE SOLER	16.15	
04	FRERE Jérémy	PERPIGNAN	16.14	
05	SIREJOL Christophe	LE SOLER	16.06	
06	LAVAIL Guillem	LE SOLER	15.86	
07	DISCHAND Julien	PERPIGNAN	15.80	
08	ESCANDE Laura	CERDAGNE	1	
09	TUBERT Julien	LE SOLER	15.77	
10	CAYUELA Didier	SALSES	15.75	
11	FABREGUE Marion	PERPIGNAN	15.65	
12	JOURDA David	PERPIGNAN	15.61	
13	ESCRIVA Nicolas	PERPIGNAN	15.53	
14	KHOKHAM Thomas		15.18	
15	RODENAS Cyril	PERPIGNAN	15.08	
16	MARCHE Raphaël	SAINT CYPRIEN	14.87	
17	JUANOLE Marie-Noëlle	PERPIGNAN	14.54	
18	BELLISSENT Jérémy	SALSES	14.52	
19	BRUTUS Beverey	RIVESALTES	14.15	
20	REVERTE LE REGENT Gabriel	LE SOLER	14.70	
21		SALSES	13.76	
22	FIERRO Sabrina	CERDAGNE	13.74	
23	LABBE Julien	PERPIGNAN	13.73	
24	AIELLO Michaël	LE SOLER	13.65	
25	VIDAL Laura	SAINT CYPRIEN	13.46	
	KOSTINGER Alexandre	SALSES	13.26	
26	BAEZA Fabien	SALSES	12.85	

### Sont déclarés APTES après rattrapage :

NOM PRENOM	SECTION	natation	Ecrit/20	Moyenne/20
CESAR Christophe	SALSES		11.33	17.15
GARRIGUES Sébastien	SAINT CYPRIEN		10.42	14.09
DUPHOT Charley	LE SOLER		06.17	13,80
CORTIE Jennifer	LE SOLER	06.00	08.00	12.00
PORTENIER Laetitia	SAINT CYPRIEN	07.00	07.75	11.85

Sur décision du jury : APTE - INAPTE :

NOM PRENOM	SECTION	Ecrit/20	Moyenne/20
DI SCALLA Sébastien	RIVESALTES	04.92	14.85

#### Sont éliminés :

NOM PRENOM	SECTION	natation	Ecrit/20	Moyenne/20
SABATER Jean-Marie	RIVESALTES		01.75	15.34
DIAZ Laurie	PERPIGNAN		03.83	14.69
GARAND Priscilla	RIVESALTES	00.00	07.08	10.40

<u>Le Directeur Départemental</u> <u>des Services d'Incépde et de Secours</u> <u>chef du corps départemental</u>

Colonel Jean-Pierre SALLES-MAZOU

Le président

De l'Union Départementale des sapeurs-pompiers

Des Pyrénées-Qrientales

Capitaine Jean-Jacques CUNI

L'officier de sapeurs-pompiers volontaires

Le Directeur Départemental

<u>de la Jeunesse et Sports</u> <u>ou son représentant</u>

Capitaine Bernard BELBEZE

L'animateur de jeunes sapeurs-pompiers

L'officier de sapeurs-pompiers professionnels

Major José LOPEZ

Caporal Christophe BANACH

0019